

outre, les États-Unis ont participé récemment à des réunions organisées à Stockholm pour instaurer un accord international sur les sciences arctiques. Il n'est pas improbable que, dans un proche avenir, le Canada commence même à se faire distancer par les États-Unis au chapitre des nouvelles initiatives prises en matière de coopération avec l'URSS au sujet de l'Arctique. Il n'y a donc guère à s'inquiéter d'un éventuel effet néfaste qu'une telle coopération pourrait avoir sur nos relations avec les États-Unis.

CONCLUSION

Les relations canado-soviétiques dans l'Arctique ont acquis deux nouvelles dimensions. Tout d'abord, la signature d'un protocole sur le Programme d'échanges scientifiques avec l'URSS et d'autres initiatives de coopération dans l'Arctique ont eu pour effet d'attirer davantage l'attention sur cette région en tant que théâtre d'une coopération scientifique, environnementale, culturelle et économique. Les aspects internationaux du développement de l'Arctique ont ainsi pu déborder le cadre stratégique militaire traditionnel pour englober les domaines non militaires. Cette évolution a donné de nouveaux objectifs à la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Union soviétique.

La démarche soviétique qui consiste à associer les questions militaires et les aspects non militaires de la coopération au sujet de l'Arctique risque de nuire à la réalisation du but recherché. Quant à lui, le gouvernement canadien préférerait les aborder séparément. Vu dans une optique parallèle, le manque de progrès sur la scène militaro-stratégique n'entravera pas la coopération dans les domaines non militaires. Les relations sur l'un et l'autre plan n'évolueraient pas dans des cadres isolés, mais il ne conviendrait pas non plus de les associer directement. Cela suppose bien entendu que les efforts déployés actuellement pour réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest se poursuivent.

Il faut aussi signaler qu'en faisant la distinction entre les volets militaire et non militaire de la coopération, on contribuera à clarifier les besoins et priorités de la politique étrangère canadienne à l'égard du Nord. Il incombe au gouvernement fédéral de créer un climat qui permettra aux peuples septentrionaux de poursuivre leur développement social, culturel et économique grâce à l'établissement de liens internationaux. Le Canada aurait intérêt à élaborer des programmes de coopération avec les pays circumpolaires offrant les meilleurs avantages. Il faut délimiter les domaines de coopération avec chaque pays, en fonction de nos intérêts nationaux et s'assurer que les peuples du Nord participent vraiment à la définition de ces derniers. Dans les sciences, par exemple, il faudrait d'abord choisir les domaines les plus importants à aborder dans le cadre de la coopération, et les classer en fonction des priorités nationales. Ce n'est qu'ensuite qu'il faudrait faire des ouvertures aux pays avec lesquels les relations

seraient les plus avantageuses dans les domaines en question. Le processus devrait être le même dans les autres champs de coopération éventuels, tels que l'éducation et le commerce. Sur le plan culturel, les affinités ethniques seraient un facteur important pour l'établissement d'échanges internationaux.

Si l'on ne l'associe pas à des questions telles que la limitation des armements dans l'Arctique et la démilitarisation de cette région, la coopération avec l'Union soviétique peut être envisagée dans une perspective plus réaliste. Diverses mesures prises par le Canada, telles que la décision de renforcer son potentiel de défense dans l'Arctique, notamment par l'acquisition de dix à douze sous-marins nucléaires dans les vingt prochaines années, ne devraient avoir aucune répercussion sur la coopération canado-soviétique en matière scientifique ou culturelle dans cette partie du globe. À plus longue échéance, une telle façon de procéder pourrait même se révéler plus bénéfique sur le plan stratégique, en ce sens qu'elle pourrait créer un climat plus propice à des négociations dans des domaines tels que la limitation des armements dans l'Arctique.

Le développement des relations avec l'Union soviétique dans l'Arctique au niveau gouvernemental a favorisé la conduite de nombreuses activités par des intervenants autres que le gouvernement fédéral (gouvernements provinciaux et territoriaux, universités, organismes autochtones et groupes privés). C'est la seconde nouvelle dimension des relations canado-soviétiques au sujet de l'Arctique : en dehors des cadres du gouvernement fédéral, on a cherché à coopérer avec l'URSS dans l'Arctique. Malgré les répercussions que cet état de choses a sur la politique étrangère du Canada en général, Ottawa ne s'est pas soucié de formuler une politique qui définirait mieux tous les besoins du Canada en matière de coopération circumpolaire. Le gouvernement fédéral devrait s'employer à établir un cadre doctrinal qui fixerait un degré de priorité aux divers aspects de la coopération au sujet de l'Arctique et qui préciserait les mécanismes à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs dans chaque domaine. Il faudrait en même temps chercher à coopérer dans chaque domaine avec les pays semblant offrir les meilleurs avantages. Il conviendrait également de faire la distinction entre une coopération bilatérale et multilatérale. À tous ces égards, il importera de prendre en compte les besoins des peuples du Nord et l'intérêt national.

Il y a maintenant près de deux ans que le gouvernement fédéral a reconnu l'importance qu'il y a à mettre au point une doctrine cohérente pour l'Arctique, notamment en matière de politique étrangère.²² À ce jour, quasiment rien ne permet de penser qu'il est allé au-delà de ce stade pour amorcer la formulation d'une telle doctrine. Ajoutée à tout le reste, l'évolution récente des relations canado-soviétiques au sujet de l'Arctique, telle que nous l'avons exposée dans le présent document, incitera peut-être nos gouvernants à s'interroger sérieusement sur la politique étrangère du Canada à l'égard du Nord.